

Discours d'ouverture de Piet De Jong au sommet de La Haye (1er décembre 1969)

Légende: Le 1er décembre 1969, réunis dans la salle historique des chevaliers du Binnenhof à La Haye, les chefs d'État ou de gouvernement des Six écoutent Piet de Jong, Premier ministre des Pays-Bas, prononcer le discours d'ouverture du sommet.

Source: Bulletin des Communautés européennes. dir. de publ. Communauté économique européenne. Février 1970, n° 2. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_d_ouverture_de_piet_de_jong_au_sommet_de_la_haye_1er_decembre_1969-fr-457ffbca-2ae4-4786-aea3-f126cc0dc2f1.html

Date de dernière mise à jour: 23/10/2012

Discours d'ouverture de Piet De Jong (La Haye, 1er décembre 1969)

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue. Cet honneur m'échoit tout d'abord en tant que Premier ministre du pays qui vous accueille pour quelques jours. Les Pays-Bas vous souhaitent la bienvenue avec d'autant plus de plaisir que vous êtes les représentants éminents de pays avec lesquels nous nous savons étroitement liés tant du point de vue politique, économique et militaire, que par notre histoire et notre culture communes. Nous considérons votre séjour parmi nous comme une confirmation de notre profonde amitié réciproque. Je vous souhaite aussi la bienvenue en qualité de président de cette conférence. En assumant son organisation, nous avons accepté une lourde tâche. Une rencontre de ceux qui dans leur pays respectif portent la responsabilité suprême des problèmes que nous allons examiner ces jours-ci éveille une espérance parmi nos peuples. Durant les jours passés, et aujourd'hui encore, d'éminentes personnalités européennes m'ont rendu visite et j'ai reçu de nombreuses pétitions et lettres. Elles exprimaient toutes l'espoir que cette conférence permettra de trouver une solution aux problèmes avec lesquels nous sommes confrontés aujourd'hui et qui vont être discutés au cours de la conférence. Cette rencontre crée également des obligations à l'égard de nos peuples. C'est aussi pour ces raisons que certains d'entre nous ont accueilli au début l'initiative de nos amis français avec quelque hésitation. Cette conférence pourrait-elle en fait être couronnée de succès, se demandaient-ils. Nous avons surmonté ces hésitations et fait partager notre confiance dans le fait que tous les partenaires sont disposés à apporter une contribution réelle à la solution de nos problèmes. Je suis certain de me faire également l'interprète de nos six gouvernements en exprimant l'espoir que nous mènerons à bien la tâche que nous nous sommes assignée en participant à cette conférence.

L'appartenance aux Communautés européennes nous a réunis ici. Ce n'est certes pas la seule chose qui nous lie, mais c'est un élément déterminant pour la composition de cette conférence. Cela commandera également la teneur de nos discussions. C'est en tant que partenaires d'une Communauté - qui existe déjà depuis 1952 dans la version limitée de la Communauté européenne du charbon et de l'acier - que nous allons devoir examiner ce que nous avons réalisé jusqu'à présent, ce en quoi nous avons failli à notre tâche et ce que nous devons et pouvons encore faire pour atteindre nos objectifs. Il ne nous appartiendra pas de prendre des décisions que les Traités confient aux institutions européennes. Les États membres ont cependant pour devoir de faciliter l'accomplissement de la mission de ces institutions, tout en assumant les tâches qui leur incombent en propre à eux-mêmes. Il semble préférable que pour leur mise en œuvre nous procédions à des consultations en commun, auxquelles la Commission pourra être associée demain.

[...]